



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Restructuration

Question orale n° 251

Texte de la question

M. Andre Berthol attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la defense, sur le fait que la Moselle a deja ete fortement marquee par la reorganisation de nos armees ; la dissolution du 61e-RA, stationne a Morhange est, notamment, encore presente dans tous les esprits. Le centre mobilisateur no 64, a Saint-Avoid (Moselle), est aujourd'hui la seule presence militaire effective qui maintient la « culture militaire » et l'enracinement de l'armee dans sa population. Or, s'agissant de la mobilisation, le ministere d'Etat a annonce un vaste plan de modernisation visant a la creation de complexes neufs capables de lever 4 000 hommes et 400 vehicules en 48 heures. Aujourd'hui, 40 centres mobilisateurs mettent sur pied un million de reservistes et l'objectif annonce est qu'a l'horizon 1997 il n'y ait plus que 500 000 reservistes. Le nombre de centres devrait diminuer en proportion de cette reduction des effectifs. La mise en application de ce plan entrainera donc la fermeture de plusieurs des 40 centres mobilisateurs aujourd'hui en activite. Qu'en est-il du CM no 64, qui est un centre entierement renove et dont la situation aux marches de l'Est est sans doute strategiquement primordiale ?

Données clés

Auteur : [M. Berthol André](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 251

Rubrique : Armee

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 1993, page 7610

Réponse publiée le : 17 décembre 1993, page 7708

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 décembre 1993